

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article9836>

# Revue de presse juridique territoriale & associative - mars 2026

- Actualité - L'actu des revues juridiques -



Date de mise en ligne : jeudi 23 avril 2026

---

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale &  
associative - Tous droits réservés

---

**Contrats & marchés publics | Elections & démocratie locale | Finances publiques | Fonction publique & ressources humaines | Responsabilité, compliance & transparence de la vie publique | Urbanisme**

## Contrats et marchés publics

- Une proposition de loi s'attaque aux délais de paiements - **Mathilde ELIE**

Les sénateurs ont voté, le 19 février, une proposition de loi visant à lutter contre les retards de paiement afin de contenir les défaillances d'entreprise

**LA GAZETTE DES COMMUNES, 23 mars 2026**

## Elections

- Élections municipales 2026 : la qualité du droit local en question - **Pierre de MONTALIVET et Hervé MOYSAN**

Le centre de recherches Marchés, Institutions, Libertés (MIL) de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et LexisNexis France, par l'intermédiaire des deux signataires de ces quelques lignes, sont, depuis plusieurs années déjà, engagés dans une démarche de coopération sur la question de la qualité du droit, avec le concours du Conseil national d'évaluation des normes (CNEN) et en partenariat avec le Club des juristes et l'Observatoire de légistique.

**La Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales n° 9, 2 mars 2026, 2071**

- Inéligibilité prononcée par le juge pénal : effet sur les mandats en cours - **Cabinet Landot et associés**

#### **LA LETTRE DU CADRE TERRITORIAL, mars 2026**

- Les moyens des élus locaux pour l'exercice du mandat - **Alexandra ADERNO**

Frais de représentation, remboursements, moyens matériels, Maires de France rapelle les principales dispositions

#### **MAIRES DE FRANCE, mars 2026**

- Les obligations de l'élu(e) en début de mandat-**Christophe ROBERT**

Etre élu(e) ou réélu(e) implique de remplir certaines obligations et formalités

#### **MAIRES DE FRANCE, mars 2026**

- L'élection du maire - **G. D. MARILLIA**

#### **LA VIE COMMUNALE ET DEPARTEMENTALE, n° 1168, mars 2026**

- L'élection des adjoints dans toutes les communes - **G. D. MARILLIA**

#### **LA VIE COMMUNALE ET DEPARTEMENTALE, n° 1168, mars 2026**

- Les délégations du conseil municipal au maire

#### **LA VIE COMMUNALE ET DEPARTEMENTALE, n° 1168, mars 2026**

- La mise en place des délégations - **Guillaume DUMAS**

#### **LA GAZETTE DES COMMUNES, 2 mars 2026**

- Le renouvellement des délégués dans les organismes extérieurs - **Guillaume DUMAS**

#### **LA GAZETTE DES COMMUNES, 30 mars 2026**

- Décharge de fonctions et période "de protection" des DGS - **Christophe SOVET**

#### **LA GAZETTE DES COMMUNES, 16 mars 2026**

## **Finances**

- Loi de finances pour 2026 : ce qui attends les collectivités - **Christian ESCALLIER et Céline BACHARAN**

#### **LA GAZETTE DES COMMUNES, 23 mars 2026**

# Fonction publique

- Le renouvellement des commissions internes des communes et des EPCI - **Guillaume DUMAS**

## LA GAZETTE DES COMMUNES, 9 mars 2026

- Elections professionnelles : simplification des règles - **Pauline ARMAND**

## LA GAZETTE DES COMMUNES, 30 mars 2026

- Assurer la sécurité des données au niveau local - **Yvon GOUTAL et Théo SIMON**

## LA GAZETTE DES COMMUNES, 30 mars 2026

- 

Le burnout et l'épuisement professionnel de l'agent public peuvent-ils engager la responsabilité de l'Administration ? - **Jean Pierre DIDIER**

Solution. – Dans un arrêt remarqué et avec un considérant tant de principe que pédagogique, la cour administrative d'appel de Paris a jugé que dès que les autorités administratives ont connaissance d'un risque pour la santé physique et morale de leurs agents, il leur incombe de prendre dans un délai raisonnable les mesures adaptées qui sont en leur pouvoir, eu égard aux exigences découlant des missions de service public dont elles sont chargées et aux moyens qui leur ont été alloués, pour éviter qu'un agent ne se trouve placé dans une situation d'épuisement professionnel préjudiciable à sa santé du fait, en particulier d'une surcharge de travail excessive et durable puis, le cas échéant, pour remédier à une telle situation.

## La Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales n° 13, 30 mars 2026, 2110

# Responsabilité, compliance & transparence de la vie publique

- 

Début de mandat municipal et intercommunal, conseils et bonnes pratiques - **Pierre VILLENEUVE**

Nouveau mandat, nouvelles (bonnes) pratiques ? Nouveau mandat, nouvelles obligations ? Tel pourrait être le premier questionnement démocratique à l'heure où les conseils municipaux et intercommunaux sont en train de se mettre en place. Selon l'Observatoire de l'éthique publique (E. Untermaier-Kerléo et M. Caron, Élections municipales 2026, les sujets d'éthique publique locale à mettre à l'agenda politique, note n° 53, 6 mars 2026), la mandature

2026-2032 doit marquer une rupture avec les mandats précédents en termes de transparence de l'action publique locale mais aussi d'un point de vue déontologique. Moins contestés que nombre d'élus locaux ou nationaux, le maire et, plus largement les nouveaux conseils municipaux doivent intégrer et renforcer une démarche éthique et déontologique que la loi du 22 décembre 2025 relative au statut de l'élu local, promeut notamment.

### **La Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales n° 13, 30 mars 2026, 2109**

- Indice de perception de la corruption : la France à la traîne - **Brigitte MENGUY**

Publié le 10 février, l'indice de la perception de la corruption place la France au rang le plus bas qu'elle ait jamais atteint. En cause, le manque de volontarisme politique et de moyens alloués

### **LA GAZETTE DES COMMUNES, 16 mars 2026**

## **Urbanisme**

- L'étendue de l'effet dévolutif de l'appel dans le cadre d'un recours incident dirigé contre le jugement avant-dire-droit rendu en application de l'article L. 600-5-1 du Code de l'urbanisme - **Claire DOUVRELEUR**

Solution.- Par un arrêt du 12 décembre 2025 publié au Recueil, le Conseil d'État précise l'office du juge d'appel dans le cadre du mécanisme de régularisation des autorisations d'urbanisme prévu à l'article L. 600-5-1 du Code de l'urbanisme.

Impact.- Ces dispositions permettent au juge, saisi d'un recours contre une autorisation d'urbanisme, dès lors qu'il identifie un vice susceptible d'être régularisé et après avoir constaté que les autres moyens soulevés ne sont pas fondés, de prononcer un sursis à statuer sur la légalité de l'autorisation, dans l'attente de sa régularisation par les parties dans un délai qu'il fixe

### **La Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales n° 10-11, 9 mars 2026, 2096**

- "Le permis de construire unique, une mesure nécessaire face aux enjeux actuels" - **Christophe MILLET**

Dans un entretien exclusif, le patron des architectes dévoile les grandes lignes de son projet pour une réforme des autorisations de construire. Il souhaite renforcer la présence et la responsabilité de la profession à chaque étape des opérations

### **LE MONITEUR, 13 mars 2026**

- Référé-suspension contre un refus de permis : les premiers enseignements des juges - **Pierre Philippe SECHI**

A peine instauré, l'article L.600-3-1 du Code de l'urbanisme crée déjà des divergences jurisprudentielles et soulève des interrogations

### **LE MONITEUR, 13 mars 2026**

•

Contradictoire, compétence liée et emprise au sol - **Guillaume MAS**

Solution. – Le Conseil d'État juge que lorsque le permis de construire tacite méconnaît manifestement les règles d'urbanisme (en l'espèce celles relatives à l'emprise au sol), le maire est tenu de le retirer en situation de compétence liée.

#### **La Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales n° 9, 2 mars 2026, 2083**

•

Précisions sur les dates de notification d'un retrait d'autorisation d'urbanisme et de transfert de propriété ou de jouissance dans un lotissement - **Antonin HUDRISIER**

Solution. – La date de notification d'une décision de retrait d'une autorisation d'urbanisme est celle de la première présentation de la lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal. Ce retrait peut se fonder sur l'absence de véritable division à la date du permis retiré pour écarter l'application du régime de cristallisation des règles d'urbanisme dans un lotissement.

#### **La Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales n° 12, 23 mars 2026, 2104**